



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Notes sur la Couverture médiatique audiovisuelle

22 au 28 juillet 2016

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui reçoivent une couverture médiatique.

A LA UNE

LE MOUVEMENT POUR « LE SALUT DE LA NATION » REVENDIQUE UNE TABLE RONDE

La fédération des syndicats dénommée « Afo sendikaly », le Mouvement pour la liberté d'expression et les associations chrétiennes de l'église catholique ont décidé de faire front commun pour interpeller l'Exécutif en général et le Président de la République en particulier sur la nécessité de la tenue d'une table ronde. L'initiative fait suite à la recommandation de la plateforme « Justice et paix » qui estime que « le Chef d'Etat devrait prêter attention aux attentes de la population ». Ainsi est né le Mouvement « Fanavotam-pirenena », traduit littéralement par « le salut de la Nation ». Lors d'une conférence de presse de présentation, à l'hôtel Panorama Andrainarivo, la plateforme a dénoncé l'insécurité profonde dans laquelle vivent les Malgaches, la défaillance des dirigeants, le non-respect des Droits de l'Homme et la corruption massive. L'attaque de dahalo à Beroroha, l'attentat du 26 juin à Mahamasina, ainsi que les litiges fonciers dans les communes de Soamahamanina et de Mandritsara ont été évoqués. « Le Gouvernement ferait mieux de faciliter l'organisation de cet événement avant que la situation ne dégénère » a préconisé Maharavo Ratolojanahary, porte-parole des syndicalistes.

*La conférence de presse a bénéficié d'une large couverture médiatique de la part de **TV PLUS**, **FREE FM** et de **KOLO TV**, notamment sur les tenants et aboutissants de ce mouvement de contestation. **VIVA TV** a focalisé son attention sur les personnalités politiques présentes pour ne citer que Lalatiana Ravololomanana de l'Opposition, les anciens ministres Désiré Ramakavelo, Tabera Randriamanantsoa et Théodore Ranjivason ou encore le politicien Alain Ramaroson. La chaîne s'est également enquis de l'avis de l'ancien Premier ministre Omer Beriziky et du Président de la PNJ Mazava qui soutiennent unanimement la nécessité de la tenue d'une rencontre entre les forces vives de la Nation et les membres de l'Exécutif étant donné l'insécurité grandissante et la paupérisation générale. **RNM** et **TVM** ont délibérément omis d'évoquer le mouvement. Au contraire, le ministre de la Communication, Vonison Andrianjato Razafindambo et son directeur de cabinet Nivo Ratiarison ont soutenu que la situation à Madagascar est loin d'être alarmante en comparaison à celle des pays récemment victimes d'attentats meurtriers, dans l'émission « Ady Gasy » de la chaîne nationale. Ils ont mis en avant les efforts déployés par le Gouvernement en citant entre autres le démantèlement d'un réseau de kidnappeurs par les forces de l'ordre, la mise en place d'une Unité Spéciale Anti-Dahalo dans les zones rouges du sud et la construction d'infrastructures routières.*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



POLITIQUE INTERNE

FRACTURE PROFONDE AU SEIN DU LEADER FANILO

Initié par Babàla, Randrianambinina Alphonse, Manassé Esoavelomandroso et Arilaza Razafimahaleo, un Conseil national du Leader Fanilo s'est tenu le 22 juillet dernier à Andrainarivo et ce, malgré l'opposition de l'actuel bureau dirigé par Jean Max Rakotomamonjy, constitué entre autres de Toto Alphonse et Razafamily Constance. Malgré la décision de justice en faveur du bureau dirigé par le Président de l'Assemblée nationale, interdisant notamment l'utilisation de la dénomination et du logo du parti lors de ce Conseil national controversé, les initiateurs de l'événement se défendent par le fait que leur initiative reste conforme au statut et au règlement intérieur du parti. Ce fut alors une occasion pour les participants d'élire le nouveau Président national de la formation politique, en la personne du Pr Zafera Antoine Rabesa. A titre de rappel, la scission est intervenue après que le Conseil d'orientation, érigé en Conseil de discipline, ait sanctionné le Bureau national de Coordination conduit par Jean Max Rakotomamonjy. L'équipe a riposté en portant l'affaire devant la justice.

« *Le Leader Fanilo s'est scindé en deux. D'une part il y a les partisans de Jean Max Rakotomamonjy et de l'autre, ceux qui s'opposent à sa présidence du parti* ». Telle est la conclusion de **TV PLUS** qui s'étonne d'ailleurs que Babàla et consorts aient quand même tenu un Conseil national, malgré la décision judiciaire qui interdit l'organisation d'un tel événement. **FREE FM** a tenté de comprendre les origines de cette fracture. Selon l'analyse de Lalatiana Rakotondrazafy, les membres du parti ne partagent plus les mêmes valeurs. « *Certains sont occupés à lécher les bottes de l'Exécutif* » critique-t-elle. La chroniqueuse s'attaque particulièrement au Président de l'Assemblée nationale, Jean Max Rakotomamonjy, qu'elle accuse d'être « *trop employé à se maintenir au pouvoir* » et regrette que les membres du parti n'aient pas hérité de l'éthique politique du président fondateur Herizo Razafimahaleo, au point de laver leur linge sale en public. « *Cette scission est tout simplement honteuse* » s'indigne-t-elle. **MATV**, pour sa part, a focalisé son attention sur la réaction de Toto Alphonse, 48 heures après la tenue dudit Conseil national. Ce dernier insiste sur l'unité du parti, dirigé par un unique président qui est Jean Max Rakotomamonjy. Dans son intervention, le politicien soutient que les organisateurs de l'événement devraient respecter la décision du tribunal, ne plus utiliser le logo du parti et cesser de prétendre être à la tête du Leader Fanilo.

ECONOMIE ET SOCIETE

SOAMAHAMANINA : CONFUSION AUTOUR DE LA SUSPENSION DES ACTIVITES DE JIUXING MINES

La compagnie chinoise Jiuxing Mines SARL a définitivement arrêté l'exploitation aurifère dans la commune de Soamahamanina, notamment suite à la décision du Conseil du Gouvernement. Danny Rasolomanana, Directeur technique de la société, l'a confirmé aux micros de la presse. L'Exécutif a, par ailleurs, décidé de mettre en place un comité

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



interministériel pour se pencher sur l'affaire. Cette décision étatique a été saluée par la population de la commune rurale. La « victoire » fut cependant de courte durée. Selon les témoignages des vigils communautaires, la société chinoise continuerait en effet d'opérer à la nuit tombée.

FREE FM a fermement condamné l'attitude de la société Jiuxing Mines. Se basant sur les témoignages des habitants de la commune, la station a pointé du doigt le non-respect de la décision gouvernementale par la compagnie minière chinoise. L'état de la salubrité de l'eau dans la localité serait la preuve de la poursuite des opérations minières. **ANTSIVA** soutient que les opérateurs chinois ont déjà pu extirper plusieurs kilos d'or depuis l'ouverture du projet. La station s'est d'ailleurs dite contrariée par la restriction imposée aux journalistes, par l'Etat, sur les lieux d'exploitation selon laquelle ils devront désormais obtenir une autorisation de la part des exploitants pour pouvoir investir les lieux. « Abus de pouvoir ! Manipulation de masse ! » scande la chroniqueuse Annick Raherimanana. Elle s'inquiète par conséquent de l'avenir de la démocratie et du droit à l'information à Madagascar. Dans sa couverture du sujet, la station a essentiellement rapporté les avis défavorables à l'implantation de Jiuxing Mines à Soamahamanina. Pour preuve, l'avocat Willy Razafinjatoivo milite pour l'arrêt des activités qui « ne profitent qu'à une minorité » et condamne la vente des terres aux étrangers. Andrianjaka Rajaonah, Président du parti Otrikafo, soutient que la lutte des habitants de Soamahamanina devrait être celle de tous les Magaches. **KOLO TV** a consacré son émission hebdomadaire « Ankitsimpo » à l'affaire Soamahamanina. La chaîne a ainsi sollicité sur son plateau Gérard Ramamimampionona, ancien conseiller du Chef de Région Itasy et Pierre Robson, Président de l'association VOMA ou Velorano Olombelona Miaramiombonantoka ao Anatin'ny ftiavan-tanindrazana. Les responsables au sein du ministère des Mines ont également été invités mais n'y ont finalement pas répondu positivement. Les deux invités ont déploré l'unilatéralisme du Gouvernement qui, selon eux, n'ont même pas daigné consulter la population de Soamahamanina au préalable. Le premier invité estime que l'exploitation ne devrait débuter qu'après la révision du Code minier et s'interroge, par la même occasion, sur les impacts positifs de l'implantation de la société Jiuxing Mines dans la région pour 40 ans. Le second ne cache pas non plus sa perplexité et craint les conséquences irréversibles d'une exploitation aurifère à grande échelle sur l'environnement. « Le calme est revenu depuis la suspension de l'exploitation aurifère à Soamahamanina, notamment suite à la décision du Gouvernement » a tenté d'apaiser **TV PLUS**. La station a accordé la parole à quelques riverains qui ont félicité la décision du Gouvernement et ont prôné le dialogue pour prévenir les conflits ultérieurs. **MATV** a rapporté les recommandations de Betiana Bruno, sénateur et ancien ministre des Mines, qui appelle le Gouvernement à rectifier sa démarche. « La population doit être mise au courant des impacts directs de telle exploitation sur leur quotidien notamment leurs bénéfices » a-t-il souligné. Le parlementaire est convaincu que la polémique actuelle est principalement due au manque de communication. Il conseille en outre à l'Exécutif d'être plus exigeant dans les contrats.

CODE DE LA COMMUNICATION : LES MEMBRES DU MOUVEMENT POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION SAISISSENT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Les journalistes regroupés au sein du Mouvement pour la liberté d'expression ont adressé une lettre au Chef de l'Etat, revendiquant l'application de l'article 59 de la Constitution pour se

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



rattraper. Pour rappel, cet article stipule que le Président de la République a le pouvoir de demander une nouvelle délibération d'une loi par le Parlement s'il le juge nécessaire. Pour être plus précis, la loi fondamentale stipule que le Président de la République promulgue les lois dans les trois semaines qui suivent la transmission par l'Assemblée nationale des textes définitivement adoptés. Avant l'expiration de ce délai, il lui est possible de solliciter une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles par les deux chambres de Parlement, une demande qui ne peut lui être refusée. Du côté de la Haute Cour Constitutionnelle, il apparaît que le Code de la communication médiatisée ne fait pas encore partie des dossiers en instance.

Attentif à l'évolution du Mouvement pour la liberté d'expression, ANTSIVA a rapporté la voix des journalistes, désormais tournés vers le Président de la République. « Il est le seul à pouvoir empêcher l'entrée en vigueur de ce Code de la communication controversée » a déclaré le porte-parole du mouvement, Fetra Rakotondrasoa. La journaliste Lalatiana Rakotondrazafy a également été entendue sur les ondes de la station. « Nous avons confiance en votre sagesse, monsieur le Président. Vous détenez la solution au problème actuel généré par l'adoption de ce texte liberticide » a-t-elle lancé à l'endroit de Hery Rajaonarimampianina. Elle ne manque d'ailleurs pas de lui rappeler qu'il devra assumer pleinement les conséquences de sa décision si l'Exécutif s'obstine à mettre en vigueur cette loi. RADIO PLUS véhicule également le même message. « Le Chef de l'Etat est le dernier recours pour faire réexaminer le Code de la communication » martèle la station, surtout après l'échec des négociations menées par les journalistes auprès des deux chambres parlementaires. KOLO TV a rapporté la déclaration du juriste Willy Razafinjatovo, membre du Mouvement mai 1972, qui reproche au Code de la communication de porter atteinte aux droits des journalistes. Cet avocat politicien a appelé les journalistes « à ne pas se laisser faire » et les a incités à continuer à informer l'opinion publique, quelle que soit la sensibilité de l'information.

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne